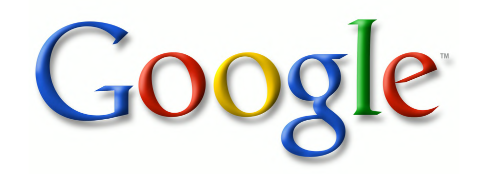





2. d. 13
DOMI NUS ILLU MIXA TIO MEA
Taylor Institution.
1866.



2/6t.

PETIT GLOSSAIRE, OU MANUEL INSTRUCTIF.

[illegible] Brigant. (v. Barbier)

PETIT GLOSSAIRE,
OU
MANUEL INSTRUCTIF,
POUR
FACILITER L'INTELLIGENCE
DE QUELQUES TERMES
DE LA
COUTUME DE BRETAGNE,

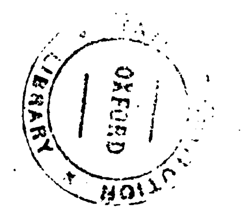
CONTENANT leur définition exacte, leurs significations & Etymologies.

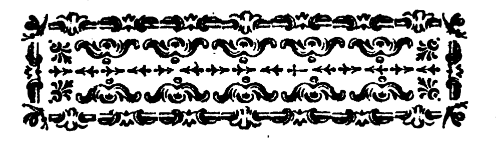
Et qui didicerint ista, invenient quid respondeant. Sap. Chap. 6, Verf. 11.



A BREST,
Chez R. MALASSIS, Imprimeur du Roi & de la Marine.

L'AN DU RETOUR DES PARLEMENS 1774.
AVEC PERMISSION.


LIBRARY
OXFORD



A MONSIEUR
DE LA
CHALOTAIS.

MONSIEUR,

VOTRE Nom ajouté à ces feuilles légeres ſera bien propre à leur donner & du prix & du poids. Ce Nom, ſi vous permettez qu'il y reſte, ne paroîtra point déplacé. En effet, ce qui peut aider à l'interprétation de nos Loix, peut être préſenté, ſans

qu'on y trouve à redire, à un Magiſtrat illuſtre, & illuſtré par les perſécutions qu'il a ſouffertes pour la juſtice & le ſoutien de ces mêmes Loix.

VOUS nous êtes rendu, & la Nation a témoigné la joie la plus éclatante en vous voyant de retour. Je ne dois pas être exclus de l'honneur de marquer la mienne, & la part que je prends à celle des vrais Bretons.

VOTRE affliction & vos peines Jérem. Threen. Cap. 2, Verſ. 13. *furent* grandes comme la Mer, *& vous avez été plus grand qu'elles, par la fermeté & la grandeur*

d'ame avec lesquelles vous les avez supportées.

Je n'y fus ni étranger ni insensible ; je fus la premiere victime de la main qui vous persécuta. Mais, quoi de plus propre à faire oublier des maux, dont la main de celui qui regle tout a rompu la chaîne, que cette pensée consolante : » heureux l'homme » persécuté pour la Justice, sa » mémoire sera éternelle, & l'im» mortalité l'attend ! »

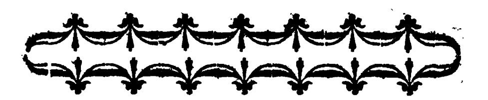
Tel ne sera point le partage de vos Antagonistes ; l'un d'eux illustré à la façon d'Hérostrate,

d'abord Apologiste de Néron, ensuite Trompette du despotisme & de l'esclavage personnel, est devenu Gazetier surnuméraire, & marchand de Chansons. Mais il est bien à sa place, & il ne sauroit être mieux, à moins que ce ne fût dans les Pays où ces fléaux regnent, pour sentir par lui-même les avantages de ce qu'il a tant vanté.

Je suis avec un respect intime, & des sentimens qui ne finiront qu'avec moi,

MONSIEUR,

Votre très-humble &
obéissant serviteur,
L. B.



AVANT-PROPOS, POUR SERVIR D'INTRODUCTION.

De longs Traités où l'on ne comprend rien,
Ne valent pas deux mots qu'on entend bien.

LORSQUE les Loix reprennent leur ressort & leur place naturelle, ce que leur nom signifie, le *dessus*, la supériorité; tout ce qui peut contribuer à les faire entendre, & à rendre plus facile leur interprétation, ne doit être reçu que favorablement.

IL seroit inutile de s'amuser à prouver qu'il n'est pas moins

A

désagréable d'être arrêté quand on lit par un mot dont on ne peut découvrir le ſens, que d'être déconcerté quand on entend parler, par une expreſſion qu'on ne peut comprendre, & qui fait perdre conſéquemment le fil du plus beau diſcours, en déroutant l'Auditeur.

CE ne fut jamais la groſſeur d'un ouvrage, non plus que la grandeur d'un tableau, qui en dût faire le prix. On laiſſe aux Connoiſſeurs à fixer la valeur de celui-ci, & de ce qu'il contient. Tout le monde n'a pas ſous la main les grands Gloſſaires, ni

les vaſtes Ouvrages de nos Commentateurs ; on les auroit ; & cependant on ne ſeroit pas maître d'y trouver, à point nommé, tout ce que l'on déſireroit.

De plus, il eſt très-apparent qu'on n'y rencontreroit pas ce que l'on met ici à la portée de tout le monde, & pour ainſi-dire ſous ſa main, puiſque pluſieurs de ces Auteurs ſe plaignent de l'inſuffiſance de beaucoup de mots mal interprétés, de ſignifications équivoques, & de la fauſſeté de pluſieurs étymologies. D'Argentré lui-même

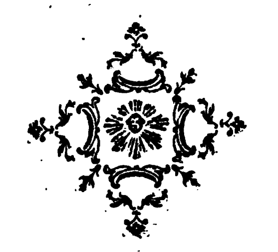
dans ſon Ouvrage intitulé: *Avis ſur les Partages des Nobles*, queſt. 15, ſect. 13, dit en termes exprès: » il y a beaucoup de mots » primitifs, & qui n'ont de naiſ» ſance que d'eux-mêmes ». Il avoue qu'on n'en peut découvrir l'origine, ni par conſéquent la vraie ſignification.

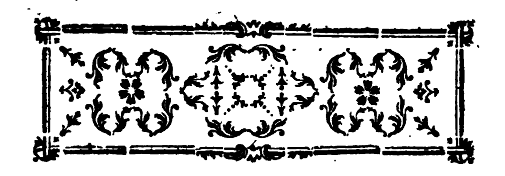
Si l'on quitte, ſans effort, le ruiſſeau lorſqu'on peut boire à la ſource, parce que l'eau, pour l'ordinaire, y eſt plus pure & plus propre à déſaltérer; on ſe tournera, peut-être, facilement vers celle qu'on découvre, pour puiſer dans la

Langue, de laquelle les étymologies qu'on cherche découlent ſans peine & naturellement.

Une découverte heureuſe peut conduire à beaucoup d'autres ; le ſuccès excite & fait faire de nouveaux efforts. Ce qu'on offre en a peu coûté, n'étant que le travail de quelques heures perdues ; & néanmoins il y en aura peut-être aſſez pour montrer à MM. les Bretons la richeſſe du fond qui leur appartient, les reproches qu'ils ont à ſe faire de le laiſſer inculte, & les avantages qu'il y auroit pour eux à rendre ſa

culture recommandable, ſi l'émulation ne les pouſſoit pas à le défricher eux-mêmes, & à concourir à le mettre en valeur.





PETIT GLOSSAIRE,

OU

MANUEL INSTRUCTIF,

POUR faciliter l'intelligence de quelques termes de la Coutume de Bretagne.

ABANDON.

DÉLAISSEMENT de quelque chose, ou de quelque personne que l'on quitte, & qu'on laisse dans l'endroit.

CE mot vient du Celtique *Band*, & *Banden*, qui veut dire Bande, Troupe, *à Banden*, ou *à Vanden*, qui s'en vont par Bandes, qui dé-

NOTA. Les mots desquels on donne l'explication sont employés suivant l'ordre des lettres de l'alphabet.

laissent, qui fuient. Le nom des *Vandales*, *Bandal*, autre troupe de Barbares, vient du même mot.

ACTION.

DROIT de poursuivre une demande en Justice, & le premier acte par lequel on poursuit.

CE mot Action vient du Latin *agere*, qui signifie faire, conduire, forcer ; & le mot *ago* latin vient du monosyllabe celtique *ag*, qui signifie obligation, force, contrainte, *dré ag*, par force, *dré gaer*, ou *caer*, par beau.

ADEPTS.

ACQUISITIONS accidentelles, ou profits venus casuellement.

CE terme vient du Latin *adeptus*, participe du verbe déponent *adipisci*, *adipiscor*, qui signifie *acquérir*, & qui vient du Celtique Ombrien, ou Gomerite *adpesk*, *adpeskan*,

je repêche, je prends du poisson, après avoir pêché précédemment, sans en avoir pu prendre; mes derniers efforts sont plus heureux que les premiers.

AIDE.

SECOURS que l'on donne à quelque personne; & au sens de la Coutume, imposition, contribution que le Seigneur exige en certain cas, & que le Vassal paie.

CE mot vient des trois mots celtiques, *a i té*, tu iras toi, tu porteras du secours, tu iras soutenir ceux qui ont besoin qu'on les assiste.

AINÉ.

CELUI qui est né le premier, ou qui est le plus vieux des enfans d'une maison.

CE mot n'est autre que le Celtique *én*, *hén*, celui-là, le premier,

le plus ancien de la famille; *hénan*, l'aîné; le même mot, comme *hén aour*, ou *hén gour*, le plus vieux mâle, *é nos*, Grec, l'ancien, le plus vieux. De-là eſt venu le nom des *Hénetes*, ou *Vénetes* de Paphlagonie, ancêtres des *Vénetes* de la Mer Adriatique, devanciers des *Vénetes* de l'Armorique, habitans du diocèſe de *Vennes* en Bretagne, qui en conſervent encore le nom.

AINS.

SIGNIFIANT *mais*, conjonction ſurannée, & qui n'eſt autre choſe que les deux mots celtiques *en zé*, en cela, donc, ainſi; comme toutes les autres conjonctions du Latin & du Français, telles que celle-ci: *mais*, *ma is*, donc j'allai. *Ita* Latin, *i ta* celtique, tu iras donc; ce dernier mot *donn ké*, à donc, *a donn ké*, à notre propos, à nos moutons.

ALEU.

ESPÈCE de tenure à foi & à ferment, du mot *lé out*, tu es loyal, tu me le promets, tu ne me manqueras point : c'eſt le même mot que le *leud*, *leudum*, *lod*, lotie, portion donnée. De-là les mots *franc-aleu*, *frank a lod*, franche de lot, autrement lotie franche, qui ne doit rien, ne paie aucun droit, & n'eſt ſujette à aucune contribution.

Il n'y en a point de cette eſpèce en Bretage. Art. 228 de la Coutume.

ANNEXE.

QUI eſt d'attache à une choſe, & comme qui diroit étroitement liée.

CE mot vient du *nexus* latin, qui ſignifie attache, *nœud*; le *nexus* eſt le *nask*, *nesk* celtique ſignifiant une attache, une corde qui lie; c'eſt le même mot *néſek* & *nesk*, Hébreu;

qui ſignifie la même choſe, & le *nœud* français eſt le *neud* celtique, ſignifiant un *fil* qui attache, ou qui ſert pour attacher.

APPEL.

PLAINTE que l'on porte au Juge ſupérieur d'un Jugement rendu en Cour baſſe, du Celtique *a pel* de loin, c'eſt-à-dire, faire venir, ou donner à entendre à quelqu'un qu'il vienne. De-là les mots *appeller*, & *appellare* latin; & de la même racine le verbe *pellere pello* j'éloigne; *pellaan* celtique, le même, & ayant exactement la même ſignification.

ARBITRE.

JUGE volontairement pris par les Parties, pour terminer entre elles, à la place des Juges ordinaires.

CE nom qui eſt l'*arbiter* des Latins, n'eſt autre que l'aſſem-

blage des trois mots celtiques *ar bi ter*, tu feras celui qui mettras le différent de moitié, *venit ecce Palemon* de Virgile, celui qui nous arrangera. Le dernier mot *ter*, *terin* fignifiant rompre, divifer, eft le même que le *terein* Grec, le *tero*, *terere* latin ayant la même fignification. C'eft la racine d'altérer Français, de l'*alter* latin, & de plufieurs autres mots de différentes Langues de la même compofition.

A. R. D.

CE mot, duquel vient *ardent*, fignifie brûler, le feu qui eft bien pris, & qui court dans les fubftances combuftibles, *a red*, qui court, qui prend, & qui eft *ébrandi*, c'eft-à-dire, pris dans des brandes, dans des bruyeres, des matières qui s'enflamment aifément.

ARRÊT.

DÉCISION d'un Tribunal Supérieur ou d'une Cour Souveraine, & à laquelle il faut ordinairement ſe tenir. *Ar ret* ou *red* en Celtique, ce qu'il faut faire, ce qui eſt de néceſſité indiſpenſable, ce qu'il faut abſolument exécuter. C'eſt la ſignification identique du même mot *Rhadamanthos* grec, *red é mont*, il faut aller, en Celtique; du *Redmonath* des anciens Saxons, *red monet* celtique, il faut aller. Le même mot que le nom du Dieu Mars, *Ares*, *aretos*, Grec, *ar ret*, la néceſſité, du *Mavors mavortis* latin, *ma au ret*, parce qu'il faut, *Mars maretis* ou *martis*, *ma é ret*, oui il faut néceſſairement; l'ordre de partir, ce qu'il faut exécuter irrévocablement. *Redlameth*, égyptien, le même mot ſignifiant encore le grand ſommeil ou la mort

que perſonne ne peut éviter: partout la même ſignification, & pour ainſi dire les mêmes mots.

ASILE.

LIEU de franchiſe où l'on ſe retire pour ſe mettre à couvert de quelque pourſuite, & en ſûreté.

ASILE Français, *aſilo* Italien, *aſilum* Latin, *aſilon* Grec, tous venant du Celtique, & le même mot que *azé eit*, ſeconde ſtation, lieu dans lequel on peut ſe repoſer, ſe mettre à couvert, & être en ſûreté.

ASSENTEMENT.

ACQUIESCEMENT ou approbation que l'on donne à quelque Acte, acceſſion à quelque Traité ou Convention.

DU Latin *adſentire*, qui ſignifie conſentir, & qui vient du mot radical celtique *zent*, *zentin*, condeſcendre, obéir, ſuivre l'ordre qu'on

reçoit, y consentir en l'exécutant.

ASSISE.

ÉTABLISSEMENT fixe, Statut arrêté pour servir de Loi; telle est l'Assise du Comte Geoffroi, fils de Henri II, Roi d'Angleterre, & époux de Constance, fille de Conan le petit, pour le partage des Nobles dans la Bretagne Armorique.

IL signifie encore amende fixe & déterminée, pour dédommagement de pertes causées dans les terres ou bois par des bêtes domestiques.

LE nom vient du Celtique *azé*, *ézé*, cela est établi, fixé, déterminé, déclaré tel, & statué pour servir de Loi.

AUBAIN.

ÉTRANGER, qui n'est pas du pays, & dont le décès donne lieu à l'exercice du droit d'Aubaine.

DU Latin *albanus*, venant du Cel-

tique *all bann*, d'un autre canton, d'un autre pays ; le mot *allogéneis* Grec, *all ghén é* Celtique, il est né ailleurs; le Latin *alienigena*, le même mot avec la même significa-tion; le Latin *allobrox*, le Français allobroge, *all o bro*, leur pays est différent, ils sont d'un autre pays, disent précisément la même chose.

Le mot Allemand y revient encore *all é man*, celui-ci est un autre, il n'est pas de notre nation. Tous ces mots concourent à la même preuve, & justifient l'étymologie.

AUMAILLES.

Animaux domestiques, autres que les chevaux, les chevres & les brebis; c'est-à-dire, les autres bêtes à cornes, que l'on nomme gros bétail.

Leur nom ne vient pas du mot *manualia* ou *mansuefacta* Latin, mais

d'une origine plus récente des deux mots Français *haute maille* ; c'eſt-à-dire, qui n'eſt pas du petit, du menu bétail.

A V O U E T R E.

ENFANT illégitime, bâtard, adultérin. Le mot Latin *adulter* ne vient pas, comme les Étymologiſtes l'ont cru, de la périphraſe latine *alterius thorum terit*, qui ſouille le lit d'autrui, mais des mots celtiques *a voé lé*, *ter*, qui viole le ſerment, qui rompt la promeſſe ; ainſi le mot *avouetre*, le même que le Celtique *a voé lé tren*, qui ſignifie un rejetton ſauvage qui vient au pied de l'arbre greffé, exprime ſon origine *a voé lé teren*, qui vient d'une infraction de la promeſſe, d'une conjonction odieuſe, & oppoſée à la Loi.

B A C.

BATEAU ſans mât, ou eſpèce de

ponton, qui ſert ordinairement au paſſage des bras de mer ou rivieres.

Ce mot n'eſt autre que le *bag* Celtique, ſignifiant bateau, d'où eſt venu le dérivé *Bagad* Batelée, ayant la même origine que le nom de Peuple *Bagaudes*, *Bagadis* ou *Bagodis*, ceux qui viennent en batelées ou en bandes; le mot Français *Bagatelle*, *Bagad eil*, ſeconde batelée. Il y a dans la même Langue un autre mot qui ſignifie petit Bateau, c'eſt le mot *Scaph*, d'où ſont venus le *Scaphé* grec & le *Scapha* latin.

BAIL.

Droit féodal, changé en rachat en Bretagne, par la conſtitution du Duc Jean I, ſurnommé le Roux, datée de l'année 1275.

Il conſiſtoit à avoir la garde ou Baillie du mineur dont le pere étoit

décédé, & en même tems la régie & jouissance de ses biens, jusqu'à sa majorité.

Le mot *Bail*, *Beil* est pur Celtique, *bé eil*, qui est le second qui remplace dans la garde naturelle le pere décédé.

BAN.

Il signifie d'abord Bannie, autrement proclamation à haute voix, son ou cri public dans le canton, à ce que personne n'en ignore, & c'est le même mot que Bannie. Ensuite il signifie l'effet de ce cri pour assembler, ou l'assemblée des Habitans du même lieu; de-là *Ban* & *Arriére-Ban*.

La racine de ce mot, ou le mot lui-même est le Celtique *Bann*, signifiant canton, quartier, *al bann* Albannie, autre quartier; de-là sont venus les mots *forbannir*, chasser du

quartier, *Bannal*, Bannalité & *Banniere*, le mot *pan*, pour signifier un bout de mur, ou un côté de vêtement, comme un pan de robe, est le même mot prononcé par un p. *Bann*, *Vann*, *Pann*; le même mot *côté*, *canton*, *quartier*.

BANLIEUE.

C'EST le distroit, ou le territoire d'une Ville sous l'étendue d'une lieue, & dans ce qu'on nomme en Bretagne la cordée, ou les limites de l'endroit.

LE mot est pur Celtique, composé du précédent, & du mot *lev*, *leuca* latin, lieue, & signifie la lieue du canton; c'est-à-dire, le distroit dans lequel le territoire du chef-lieu s'étend.

BARON.

TITRE de Seigneurie, ou nom des Seigneurs, qui, après le Duc, étoient

les premiers en Bretagne.

LA racine très-ancienne, puiſque le même mot ſe trouvoit chez les devanciers des Romains, paroît être le mot *par onn*, prononcé *Bar onn*, & ſignifiant notre égal; c'eſt-à-dire le frere, ou le près parent du Seigneur, qui eſt du même ſang, du même parage, ou parentage que lui, & ne lui eſt pas inférieur. De-là les *pares Curiæ*, les *Pairs*, *Bers*, *Pers*: de-là le nom de Fief, de *haut Ber*, de haut Baron.

A moins que l'on n'aime mieux adopter l'autre étymologie, qui fait venir ce nom du mot *Bar*, également Celtique, & ſignifiant branche ſupérieure, *comble*, qui eſt au deſſus. Ce mot *Bar* ſe trouve au même ſens dans l'Hebreu de la Genèſe, où Hémor, fils de Sichem, eſt nommé *Ke Bar*, le premier ſur-

geon, la branche la plus diſtinguée dans la maiſon de ſon pere.

BARRE.

ENDROIT ou Tribunal, dans lequel la Juſtice tient ſes Séances, s'adminiſtre & ſe rend.

ON le nomme autrement *Barreau*, & ce mot vient, comme le premier, de la racine *Bar*, mentionnée au précédent article, ſignifiant branche, dont on fait des barres, au pluriel *Baro*, qui n'eſt autre que le Barreau français, deſquelles anciennement, lorſqu'on étoit moins ſomptueux (quoiqu'il ſe trouve encore pluſieurs Tribunaux ou Auditoires dans le même goût) l'eſpace étoit clos ou fermé, pour empêcher la foule de preſſer les Juges, qui ſouvent s'appuyoient ſur ces barres ou barreaux. L'on voit clairement que de *Bar* à *Barre* il n'y a pas loin,

ni beaucoup de difficulté, à ce que d'une branche on fasse une barre, ou un barreau.

BATARD.

ENFANT illégitime, provenu d'un commerce défendu par la Loi, soit qu'il fût avouétre ou adultérin, ou d'une autre conjonction illicite.

CE nom, duquel on a cherché inutilement l'étymologie ailleurs, vient des mots celtiques : *bé a hast stard*, qui vient du commerce avec une fille deshonorée, nommée en cette Langue *gast*, *hast*, qui signifie une fille qui n'est pas sage, & qui est l'opposé direct du *castus* latin, qui signifie *chaste* ; l'autre mot *stard*, *stardan* signifie serrer, embrasser fortement, & le tout exprime la même chose que fils de P...

CE n'est là ni le *baz tarddu* de Daviés le Gallois, ni le *Bankhart* de Cujas,

Cujas, ni le *Boesard* de Haute Serre, ni le *Bas Steord* Saxon de Spelman.

BILLOTS.

DROIT de débit, ou imposition que l'on paie en Bretagne sur les vins & autres boissons vendues en détail.

DU Celtique *Bé eil lod*, seconde portion, ou partie que l'on prend, soit que ce droit ait été établi dans son origine seul, ou que dans la suite il ait été ajouté à un plus ancien; de-là vient le mot *Billoter* faire des difficultés ou chicanes sur les mesures des liquides, *& vasa minora frangere pannosus vacuis ædilis ulubris*. Juvenal, Sat. X.

BLASPHÊME.

EXPRESSION impie, prononcée ou écrite contre la Divinité ou la Foi.

DU Latin *Blasphemia*, le même que le même mot *Blasphemia* grec; l'un

comme l'autre venu du Celtique *Bé laz phé mé*, qui tue ma foi, qui me la fait perdre, la fait disparoître comme le souffle, le feu d'une lumiere qu'on éteint. *Laz ar galo*, qui tue la chandelle, c'est-à-dire qui l'éteint.

BLED.

LA premiere, ou l'espèce supérieure des Grains qui servent à la nourriture de l'homme, de ceux dont on fait le pain; c'est exactement le froment, c'est le *Bladum* de la basse latinité; en Celtique *Bé lé ith*, le bled supérieur, le premier des bleds blancs. Chez les mêmes, *ith du* est le bled noir, le sarrasin; *ith zé gal*, c'est le bled des Gaulois, le *Secale* latin, le *Seigle* français. *Secalaunia* *Ségal lann*, landes ou terres à seigle.

Du même mot *ith*, bled, est venu le *zith* des Egyptiens, le *zitho*

grec, & le *zithum* latin, signifiant de la *Bière*, boisson extraite ou faite de Grains · *zé keltoi Ti penie Botryan texan apo astakion.* Vers Grecs de l'Anthologie: les Celtes vous ont tiré des épics à défaut de raisins. *Cstakion*, *astag*, attaches, autrement grappes de raisins.

BOIS.

Arbres des forêts, ou de toute autre espèce.

La racine, quelque dissemblable qu'elle paroisse, est le mot *Couad* celtique, signifiant, *qui contient en lui sa graine*, qui renferme en lui le germe de sa réproduction, *Coad*, *Voad*, *Voais*, Bois: le même mot altéré par la prononciation.

La division naturelle de la Bretagne, lorsqu'elle a été d'abord habitée, tout comme celle de plusieurs autres pays, a été & est encore en

deux parties, *ar Gouad* & *Armor*; le premier, le terrein des bois, ou l'intérieur du pays; & l'autre *Armor*, la mer, ou les côtes maritimes: Les *Quades* en Allemagne; *Couadis*, les habitans des bois, les *Marcomans*, *Mar* ou *mor keo man*, ceux qui habitent les rivages de la mer, qui demeurent ſur ſes bords, le même mot que *Armorici*, *Armor i keiz*, ils ſont au bord de la mer, ils ont leur habitation près de cet élément.

ON ne peut ſe diſpenſer de relever ici en paſſant une erreur d'un de nos Auteurs Bretons, qui vraiſemblablement ne ſe fût pas trompé, s'il avoit ſçu la Langue de la Nation. Cette erreur eſt dans le tome troiſième du *Journal* ou *recueil d'Arrêts* du Parlement de Bretagne. On y dit: que le nom de la Juriſdiction de l'*Argouet*, qui en Breton ſignifie du

ſang, prouve que les Seigneurs de l'*Argouet* étoient du ſang des anciens Souverains de la Bretagne.

GOAD, à la vérité, ſignifie *du ſang*, & c'eſt de-là que la riviere de *Goad*, ou *Gouet*, qui coule au-deſſous de St. Brieuc vers l'occident, a été nommée par quelques Ecrivains latins *ſangarius fluvius* ; mais *Couad*, *Couat*, ſignifie du Bois. *Ar Gouad* l'oppoſé d'*Armor* ; l'un, comme on l'a dit, le Pays des Bois, l'intérieur des terres qui en étoient couvertes au commencement de la population ; & l'autre, les rives de la mer, les côtes maritimes, dont il ſera encore parlé ci-après, au mot *Broerec*.

BOURGEOIS.

HABITANT d'une Ville, qui dans les premiers temps étoit chez les anciens Celtes un Bourg. *Bourhis* Cel-

tique, l'Habitant d'un Bourg. C'eſt le *Berg* desGermains. Ce mot *Bourg*, *Bé or ghé*, qui eſt notre *enclos*, notre *enceinte*, l'endroit où nous nous retirons. *Burgos* en Eſpagne vient du même mot, qui eſt également la racine de *Bourgade* français.

Au ſurplus ce nom ne differe pas beaucoup de celui de Ville, *Ker*, *Ké ir*, enceinte prolongée, habitations rapprochées. C'eſt le *Khir*, *Cariath* des Hébreux, le K*air* ou K*aira* des Arabes, le *Caire* en Egypte, *al Caira*, *ar gher*, la Ville par excellence, le *Carta*, ou K*arta* des Phéniciens & des Carthaginois, *kar ké don*, ou Ker *ké don*, la Ville aux enceintes profondes, aux foſſés creux, ou aux Murs exceſſivement élevés.

BRANDON.

ENSEIGNE, branche ou pacquet, ou faiſceau de brandes que l'on éleve,

ou que l'on ſuſpend , pour ſervir de marque ou d'enſeignement.

ÇA été dans la ſuite une Banniere aux armes du Seigneur de l'endroit, protecteur de la foire ou marché qui s'y tenoit. Dépecer le Brandon, étoit porter atteinte aux droits que cette enſeigne annonçoit; brandonner vient du même mot.

BROEREC.

TERRITOIRE de l'ancienne Comté de Vennes; *Bro*, le pays, le même que le *Baro*, *bro*, ſyriaque, *bé ro*, ce qui eſt donné, déſigné en partage pour former une Colonie, une Habitation; & *Ghérec*, ou *hérec*, des rochers; c'eſt-à-dire la plage maritime, la côte qui en eſt encombrée; au lieu que le côté oppoſé, l'intérieur des terres ſe nomme l'*Argouat* ou *Argouet*, le bois, le pays des forêts.

B 4

Ce mot *Ghérec*, Celtique, eſt le même qui a donné le nom aux Habitans de la Grece *Ghérékis*, en ſupprimant le ſecond *é*, *Ghrékis*, *Græci*, Grecs, les Habitans des rochers des côtes maritimes. Le même nom *Carec kerec* a donné celui de *Carec* fergus à une des pointes du côté du nord de l'Irlande.

ÇABARET.

PETITE Auberge où l'on vend à Boire, & où l'on ſuſpend ordinairement un Brandon.

CE nom vient des deux mots celtiques *Kê bar*, *Ké baret*, maiſon où il y a une branche ſuſpendue, pour ſervir d'enſeigne. Le mot *ké bar*, Branche *de haie*, n'eſt guere différent du mot *Branche* français; *bé rann ké*, qui eſt rompu de la haie, ſéparé de l'arbre dont il faiſoit partie.

CALOMNIE.

FAUSSETÉ avancée pour nuire à quelqu'un, accusation injuste, du Latin *Kalumnia*, *Calumnia*, venant lui-même du Celtique *ké al omp ni*, nous sommes un autre parti, nous soutenons le contraire. Le vieux mot *Challonge* signifiant fausseté, tromperie, est le même, à peu près ; *Ké all onn ghé*, notre parti est un autre, nous sommes opposés à celui-là.

CENS.

CENSIVE, ou tenue à titre de Cens, qui est une redevance annuelle & fonciere à laquelle le vassal censivier est tenu. *Cens* Celtique, lu comme il est écrit, & non prononcé par *a* au lieu d'*é*, comme en français. C'est le même mot que *Census* latin, *Guir zens*, droit de Cens ; tenue possédée à ce titre.

CHAMBELLINAGE.

DROIT Seigneurial, qui ſe paie au *Chambellan*, *Chambreland*, à préſent homme ou valet-de-chambre.

DU mot *Cambr* Celtique, d'où eſt venu le *Camera* latin, *Ké à méra*, qui fait mon réduit, l'endroit où je me retire, le *Camer* des Peuples Septentrionnaux.

CHATELAIN.

SEIGNEUR d'un château ou d'une terre, qui en eut autrefois, & qui a le titre de Châtellenie.

CE mot eſt le même que le *Caſtellanus* & le *Caſtaldus* de la baſſe Latinité, venus l'un & l'autre du *Caſtellum* latin, qui n'eſt autre que le *Caſtel* celtique.

Dirue Maurorum Attegias, Caſtella Brigantum. Juv. Sat. 14.

CHAPTEL.

ANIMAUX domeſtiques, *Chaptel* ou

Chetel, les mêmes que *Catal*, *Kéadall*, votre double enceinte, ce qui, outre les hommes, se tient pres de vous, autour de votre habitation. C'est de ce mot *Catal*, Bétail, qu'est venu le nom de la province de *Catalogne*, *Catalaunia*, terre à bétail, ou propre à le nourrir.

Le mot *Chevel*, quoiqu'il paroisse différent, est exactement le même pour la signification. *ké vé eil*, qui est double votre enceinte, qui vous environne, qui fait une seconde cloison. Il paroîtra assez singulier à ceux qui l'ignorent, que le mot latin *Equus*, *É Kéous* signifie encore la même chose & le nom d'animal domestique; & que *Chevel*, *Cheval*, *Cavale*, *Caballum* ne disent que la même chose, & n'aient que la même signification. Quelque plaisant pourra dire ici que ce n'est point là de l'*Alphana*

ſans doute, & que tous ceux-ci en prenant une marche différente, ne ſe ſont aucunement déroutés.

CHIÇANE.

SUBTILITÉS captieuſes, ou abus de procédures que l'on fait pour allonger un procès, & retarder le Jugement.

DU Celtique *ki Cann*, querelles, batteries, ou diſputes de chiens, qui tirent de côté & d'autre pour s'entr'arracher un os, ou quelque autre proie qu'ils veulent emporter.

CHOISIE.

CHOIS, élection, acte par lequel, après délibération, l'on prend un Lot, une Portion, & on laiſſe les autres.

LA racine eſt le même mot, dont la prononciation a été changée par les Français, qui au lieu de dire *Choas*, ont dit *Choais*, & enſuite choix.

CHOMMABLE.

JOUR de Fête, auquel on demeure ſans rien faire, on ne travaille pas.

CE mot vient du verbe *chommer*, qui n'eſt autre que le *Chom* celtique, ſignifiant demeurer, n'aller pas plus loin. C'eſt le même mot que le *Chom*, *Cham*, fils de Noé, qui donna l'ancien nom à l'Egypte; *Chomia*, Chamia ou *Chémia*, terre de *Chom*. Dans la même langue celtique, il y a un autre mot qui ſignifie reſter là, demeurer; c'eſt le *man*, *men*, d'où eſt venu pareillement le nom de Menés, fils du même *Cham* ou *Chom*, le *Manein* des Grecs, le *Maneo* latin, le *Manere* italien, le *Manant* français, & le manoir, qui n'eſt autre choſe que le *Maner* breton. C'eſt le même mot *Mann* des Peuples du nord *Frenchman*, *Spaniſhman*, *Dutchman*, homme ou habitant du pays, au nom duquel ce mot *man* eſt ajouté.

CLAMER.

FORMER une Plainte, une Clameur, un Cri pour quelque mal que l'on souffre, du *Clamar* italien, *Clamare* latin, venant l'un & l'autre du *Clem* celtique, se plaindre. C'est l'expression ou le cri contre l'injustice; *ké à lemm*, *ké lemm*, il ôte la barriere, il rompt la haie qui met à couvert, il fait une injustice, il brise la sûreté, il commet un tort à mon égard. C'est la clameur de *haro* de nos voisins les Normands, qui invoquent la justice de leur défunt chef Rollon: *ah Roll*! si tu étois ici, tu me défendrois.

COLOMBIER.

REFUGE à Pigeons, & endroit que l'on prépare pour eux, & où ils habitent volontiers.

LE mot vient du *Columba* latin, qui n'est autre que le *Coulm* des

Celtes, *Cou lé mé*, qui se cache, fait son nid au dessus de moi, qui habite le haut de ma maison, qui loge sur nos toits, près du *Dôme*, *tou me*, qui me couvre, qui est au dessus de moi.

LE mot *Ionah* hébreu, qui est le nom du même oiseau, dit la même chose dans des sons différens : *i onn néh*, elles, ou ils sont au dessus de nous, ils logent au haut de nos maisons ; c'est exactement la même chose, malgré la différence des lettres & des sons. Le mot *Boulin* Français *Bé o lain*, des *trous en haut*, désignent encore bien exactement leurs nids.

CONILS.

LAPINS, petits animaux à quatre pieds, qui font des terriers ou des trous sous terre, dans lesquels ils se logent.

Du latin *Cuniculus*, ou plutôt du *connifl* celtique : *cou en eff lé*, qui se cache du vent d'en haut, qui se met à l'abri sous terre, afin de s'en garantir.

CONSOLIDATION.

L'ACTE par lequel on réunit au fond ce qui en avoit été précédemment détaché par quelque convention.

LA racine est le mot celtique *Sol*, *Seul*, qui signifient Fond, Semelle, ou Seuil. Du premier vient le *Solum* latin, ainsi que le *Solea*, & le mot *Solidum*, & tous autres de même famille ou Catégorie.

CORVÉE.

TRAVAIL gratuit, ou journée que le vassal est obligé de faire au profit du Seigneur dont il est sujet.

CE mot ne vient aucunement à *curvando*, comme les Docteurs l'ont dit, parce qu'il est bien des sortes

de travaux que l'on fait debout, tels que les charrois & la fénaiſon, mais il vient du Celtique *Corf véh*, ou *Béh*, faix ou peine de corps. C'eſt ce même *Corf*, *Corphus*, ou *Corpus* Latin d'où eſt venu le nom de *corvus*, *corfus*, corbeau, celui qui vole après les corps morts, & que l'odeur appelle aux cadavres, dont il fait ſa pâture.

COUTUMES.

LOIX particulières, en uſage dans un pays où elles ſervent de regle depuis long-tems.

CE mot vient, tout comme le *Coſtume* Italien, terme de peinture, de deux mots celtiques : *Coz ſtum*, l'ancienne façon d'être, la vieille habitude, la manière d'être des tems antérieurs ; le verbe accoutumer en eſt dérivé.

QUELQUES ſimples que ſoient ces

deux mots radicaux, ils ſont eux-mêmes composés de deux mots plus ſimples encore; *coz* de *ké oz*, Choſe raccommodée, & conſéquemment vieille; & *ſtum*, des mots *zé tu mé*, c'eſt-là mon côté, la manière dont je parois, dont je ſuis conſtruit.

COYES.

CACHÉES, retirées, qui ſont à l'écart. Chambres coyes, latrines, commodités, lieux pour les beſoins.

CES mots *Cou é* ſont purs celtiques, & ſignifient à la lettre qui eſt caché, à l'écart; ce même mot *Cou* eſt la racine du *Couard*, Couais, qui ſe met à l'écart, à couvert, ſe retire, ſe cache

CURATEUR.

C'EST le nom de celui qui eſt inſtitué ou établi pour avoir ſoin des biens, ou pour veiller aux intérêts de quelqu'un.

LA racine n'eſt autre que les deux mots *Cou ra*, qui met à couvert, qui ramaſſe, qui veille à la conſervation. Le mot Breton, propre de *Tuteur* & de *Curateur*, eſt le mot *Mirer*, qui ſignifie *Gardeur*, celui qui garde. Le mot hébreu *Zomer*, ou *Zho mir* eſt le même mot, dont la racine primitive eſt le mot *mir*, garder, d'où vient le mot *mirer*, qui ſignifie *viſer*, ou voir dans une glace; ainſi que le mot *admirer*, qui n'eſt autre que le Breton *admir*, regarde, garde une ſeconde fois.

DEFFAIS.

TERRES en défenſe ou prohibées, c'eſt-à-dire, où les voiſins n'ont pas droit de faire paître leurs Bêtes, quoique le terrein ſoit déclos.

CE mot vient du *Défendre* Français, qui vient du *Defendere* latin, venant lui-même du Celtique *Diphen*,



qui ſignifie écarter de la tête, afin de ſauver la plus précieuſe & la principale des parties du corps.

DÉROGER.

Se départir, autrement déchoir d'un privilege ou d'un acte particulier.

Ce mot vient du Latin *Derogo*, qui n'eſt autre que le Celtique *Dirog*, *dirogàn*, je déchire, je ſépare, je ne demeure plus attaché à ce qui me tenoit précédemment.

DOL.

Fraude, ou tromperie que l'on met en uſage pour duper ou circonvenir. C'eſt le mot *Tol* ou *Dol* celtique, ſignifiant *Coup*; & avec l'épithète *fall*, mauvais coup. C'eſt la racine de *tollere*, *tollo*, jetter ou lancer ce qu'on a pris ou ôté à quelqu'un.

DOLEANCE.

Plainte que l'on fait, griefs que l'on expoſe pour en obtenir la réparation ou le dédommagement.

Du Celtique Ombrien, *Tou le on*, prononcé enſuite *Doleo*, je me couvre le viſage, je ſuis dans la douleur, qui me force d'implorer du ſecours. C'eſt le voile ſur la face du Roi Agamemnon. Le mot *gaudeo*, qui eſt l'oppoſé direct, dit auſſi exactement le contraire; *Cav* ou *Gav dé on*, je retrouve le jour, & le *rejouir* français confirment l'étymologie.

EPAVES.

BÊTES égarées, & que l'épouvante a jettées ou pouſſées dans un territoire étranger.

Du Latin *expaveo*, *expavefacta*, qui ſignifient être épouvantés. La racine *paveo* vient du Celtique *Bav*, qui ſignifie engourdiſſement, *Bavet*, qui reſte en cet état, ou ſaiſi par la peur, & incapable de ſe retrouver, de revenir à ſon lieu ordinaire.



EPOUSAILLES.

CONCLUSION du Mariage, & accompliſſement des promeſſes de ſe prendre l'un l'autre.

Du *ſponſalia* latin, qui n'étoit cependant que cette promeſſe, *repromiſſio futurarum nuptiarum.* Ce mot vient du *ſpondeo* latin, qui n'eſt autre que le verbe, & l'action de promettre, en Celtique *ſpo en dé*, *tu auras au jour dit*, on ne te manquera pas de parole, on tiendra ce qu'on a promis.

ESTOC.

SOUCHE de parenté, liaiſon avec les perſonnes entre leſquelles le ſang l'établit.

ESTOC, *é ſtoc*, celtique, qui eſt contre, qui touche de près. C'eſt de ce mot que les Peuples du Nord ont pris leur mot *ſtoc*, bâton; *à ſtok*, qui heurte, qui frappe de près.

De-là, *ſtoc ſich*, *ſtokphesk*, poiſſon battu, autrement poiſſon de bâton, eſpèce de Molue, ou plutôt *mor u* œuf de mer, parce qu'elle peuple prodigieuſement, & jette ſon frai à millions d'œufs.

ESTROPIER.

Estropié, bleſſé de quelque membre, dont la privation rend infirme ou impotent.

La racine eſt le mot celtique *ſtrop*, faux recourbée, ou eſpèce de grande Faucille, dont le coup peut faire des bleſſures auſſi terribles que dangereuſes, & difficiles à guérir.

EVANTILLER.

C'est ſpécifier particuliérement, & détailler les différens objets d'un contrat de vente d'héritages, en leur donnant un prix à chacun, pour inſtruire le Seigneur de Fief de la partie dont il eſt fondé à per-

cevoir le droit de lods & ventes.

Du latin *Ventilare*, *Ventilo*, qui vient de l'ancien Celtique *Venti léon*, je suis à la tête, au plus haut bout, à l'endroit le plus élevé de la maison, à celui qui est le plus exposé, & où il vente le plus.

ÉVÊQUE.

PRÉLAT, ou Ecclésiastique distingué; c'est-à-dire du premier rang, qui a la conduite spirituelle d'un Diocèse, dont il est le chef en cette partie.

Du mot *Episcopus*, d'où sont venus les *Vescovo* italien, & l'*Obisbo* Espagnol; le premier venant de l'*Episcopus* grec, qui signifie *inspecteur*, *speculateur*, & qui vient lui-même du Celtique *é vé uz scop*, qui est au dessus de l'écueil, d'où il peut considérer; *Escop* Breton, *Bischoff* Allemand, *Bishepe* Anglais, *Tsavah* Hébreu, *te Zavas*, tu t'élevas, tu fus

fus mis au dessus pour considérer, pour appercevoir de plus loin.

EXHEREDER.

PRIVER d'une succession une personne qui pouvoit y prétendre, & qui étoit dans le cas d'y avoir droit.

CE mot vient du *Hæres* latin, qui n'est que le *her* celtique, *hoir*, l'héritier; le *herus* latin signifiant le maître ou celui qui doit le remplacer, le *Herr* des Allemans signifiant Monsieur, *men* ou *mine herr* a la même signification.

EXPONSE.

L'ACTION de délaisser un héritage, pour se libérer des charges dont on est tenu à cause de lui.

DU latin *exspondeo*, dépromettre, se dégager de ses obligations. La racine est le même mot *spondeo*, dont on a ci-devant donné la signi-

fication exacte & l'étymologie au mot épousailles.

FAON.

PETIT d'un quadrupede, ou d'une bête à quatre pieds, autre que les domestiques.

LA Coutume de Bretagne, art. 413, le prend cependant pour le petit des bêtes domestiques, jument, vache, chèvre ou brebis. On ne le dit ordinairement que du petit de la biche, du daim & du chevreuil. Quelques voyageurs se servent du même mot pour le petit de l'éléphant.

ON ne voit pas clairement d'où ce mot peut être dérivé, à moins qu'il ne vienne du *Phann*, *fenn*, *penn*, tête de bétail, individu de cette espèce, la partie étant prise pour le tout.

FAILLITE.

DÉFECTION subite, nommée autre-

ment Banqueroute, ou manquement à ſes obligations, où tombe un Négociant fripon, ou qui ſe trouve mal dans ſes affaires, & hors d'état de tenir plus long-tems.

Du verbe latin *falli*, tomber; manquer, *faillir* en français, racine *faill* Celtique, manquer, tomber; le même que *Phal*, *phel* Hébreu, le même que le *Phallos* grec, & notre *failli* français, qui ſignifie foible, ſujet à manquer.

FÉAGE.

LIAISON, ou engagement de foi; vis-à-vis du Seigneur dont on prend, ou dont on tient quelque choſe à ce titre.

C'EST le pur mot celtique *Féach*, qui vient du *fé*, *fai*, *féi*, *fi*, *fich*, *faith*, *foi*, dont la prononciation eſt altérée chez toutes les Nations différentes qui ont conſervé le mot

dans sa pureté originelle, *fé*.

FÉLONIE.

C'EST un acte de déloyauté, violent & injuste du vassal envers son Seigneur, ou du Seigneur à l'égard du vassal, qui donne lieu à la commise, ou perte du Fief ou de la tenue.

CE mot ne vient aucunement, comme l'a cru Brodeau, du mot *fel*, *fiel*, mais du mot *Fall* celtique, signifiant mauvais. *Falloni*, mauvaise action, comme *Louffon*, action sale *Cazoni*, haine, & autres mots pareils.

CE mot *fall*, *vall*, est le *valum malum* des Latins, le même que le *malum*, pomme, *aval*, *afall*, ah mauvais fruit! C'est de ce *fall* qu'est venu le *fallax*, trompeur, *fallach*, celtique, tromperie, allongé dans *allacia*, qui a la même signification.

FEMME.

LA compagne légitime de l'homme, celle avec laquelle il a lié ſon ſort.

LES deux mots celtiques *fé mé*, qui eſt moi, ſont exactement ce nom, il n'y a que les deux accens de ſupprimés; en français, à la lettre, une *autre moi-même*; *himen* grec, *hi men*, elle eſt moi; *himenée*, le même mot *hi men é*, elle eſt moi-même, nous ne faiſons qu'un. Voilà qui eſt bien approchant, ainſi que le *femina* latin, *fé men*, qui eſt moi, de ce qui eſt dit dans la Genèſe, *& erunt duo in carne unâ*, & ils ſeront deux dans une *même chair*, c'eſt-à-dire, les deux n'en feront qu'un.

FÊTES.

JOUR conſacré à la Divinité, ou à ſon culte, & auquel on s'abſtient de travailler.

C'EST le *Feſtum* latin, qui n'eſt

autre, avec la finale *um*, que le *Feſt* celtique, ſignifiant repàs abondant, & duquel eſt venu *Feſtin*, parce que dans les premiers tems du monde le jour de l'aſſemblée étoit célébré, fêté par un grand repas que l'on prenoit en commun.

FIDÉJUSSEUR.

CELUI qui cautionne, qui promet pour un autre de remplir l'obligation.

DU mot latin *fide*, foi, & de *jus*, ferment, atteſtation de celui qui eſt au deſſus, de l'Être Suprême, de la Divinité. Ainſi le Fidéjuſſeur eſt celui qui a promis, avec le principal obligé, la sûrete du paiement, & qui a juré l'exécution de l'engagement pris.

FIEF.

EN Bretagne, comme ailleurs, c'eſt un Domaine ou Seigneurie, tenu par quelqu'un à titre de Foi & hommage.

Fé vé, ou *fé fé*, qui eſt de foi, ou tenu ſous la promeſſe de remplir les devoirs & les obéiſſances ſtipulées.

FRANC-ALEU.

TENUE libre de toute charge, & qui ne doit, & n'eſt chargé d'aucun droit à perſonne.

IL n'y en a point de cette eſpèce en Bretagne; c'eſt le pur nom celtique *Frank à lod*, franc de lot, quitte de portion, ou ſur quoi perſonne n'a rien à prétendre.

FRÉRAGE.

ESPÈCE de tenure, telle que le Parage & la Juveignerie.

LE mot Frère venant du *Breur*, *vreur*, *freur* celtique, & ſignifiant Frère, au pluriel, *Breuder*, que les Germains ont retenu en faiſant un ſolecíſme pour ſignifier Frère au ſingulier *Bruder*, duquel les Anglais

ont auſſi fait, en augmentant l'altération *Brother*, Frère.

FURT.

Enlèvement, ou emport injuſte & clandeſtin de ce qui n'appartient pas à celui qui le prend, ou ſe l'approprie.

Du mot des Latins *furtum* vol, qui vient du mot *fur*, pris chez eux pour voleur. C'eſt ce qui eſt d'autant plus ſingulier, que chez leurs Ancêtres, les Ombrons, Ombriens Celtes, il ſignifioit, comme il ſignifie chez nous encore, *ſage*, qui a de l'eſprit; de-là l'autre mot *furnés*, ſageſſe. Ils l'ont pris pour le nom d'un Filou, d'un voleur ſubtil, parce qu'il eſt, pour l'ordinaire, plus fin que ceux qu'il dégourdit & qu'il vole. C'eſt vraiſemblablement des Tarentins, Colonie des Spartiates, ou Lacédémoniens, dont Phalante fut le chef

& le Conducteur en Italie, & chez lesquels le vol n'étoit regardé que comme un tour d'adresse & de subtilité, que le même nom pris en une acception toute différente, passa chez les Romains pour ce qu'il signifie encore dans leur langue, composée, tout comme leur Empire, de pièces & de morceaux.

C'EST de ce mot *fur* qu'est venu le français *fureter*, qui signifie fouiller, chercher de côté & d'autre dans des endroits où l'on n'a rien à voir. *Furet*, petit animal, est encore un diminutif du mot *fur*.

GARANTIE.

C'EST la sûreté que donne, ou que doit donner le garant, celui qui en contractant avec un autre, lui promet & s'oblige de le libérer, s'il est inquiété.

CE mot vient du celtique *Cou*, ou

Gou voar ent, celui qui met à couvert, qui protege quelqu'un dans son chemin, qui le met à l'abri des risques auxquels il a pu s'exposer en contractant.

GARENNES.

LIEU dans lequel les Lapins se retirent, soit qu'ils s'y soient logés eux-mêmes, ou que les hommes leur aient préparé cette retraite ou logement, pour les y trouver à leur besoin ou volonté.

LA racine est le même mot celtique *gouaram* ou *gouarem*, qui signifie cachette où ces animaux peuvent se retirer.

GAIVES.

CHOSES abandonnées ou perdues, & que d'autres que leurs maîtres trouvent accidentellement ou par cas fortuit.

C'EST le mot celtique *Cavet*, *gavet*: qui signifie trouver, duquel la ra-

cine eſt *cave*, trou ; ce *cav* eſt le même que *cava*, *cavea* latin, d'où eſt venu *cavare*, creuſer, parce que en perçant on troue, & on trouve quelquefois ; le mot *troubare* italien eſt le même que *trouver*, ſi approchant de *trouer* ; le latin *invenire*, *inbenire*, *in bé ni* celtique, nous ſommes dans une foſſe, nous creuſons, nous faiſons une excavation, un trou.

GUERB.

FACULTÉ de faire pâturer les beſtiaux, dans la ſaiſon de l'année où les moiſſons, les récoltes ſont ramaſſées.

CETTE ſaiſon court depuis la mi-Septembre, juſqu'à la moitié du mois de Février ſuivant. L'origine de ce mot *Guere* eſt aſſez obſcure ; il eſt la racine du verbe guerpir, qui ſignifie quitter, abandonner, & de *déguerpir*, qui ſignifie également s'en

C vj

aller, désemparer, & se retirer du lieu que l'on occupoit.

GUETTEUR.

QUI guette, qui épie, qui attend le moment de découvrir quelqu'un, ou quelque chose qu'il observe.

LA racine du mot *guetter* est le mot *ghéd* celtique, d'où vient *ghedal*, guetter. Il signifie d'abord le nom, & ensuite le verbe. Le nom *ghéd* est celui d'un endroit élevé d'où on observe. Le mot *pagode* indien finit par ce monosyllabe; *Boud ghéd*, la tour, ou le temple de *Boudha*. Le mot *Gate* prononcé *ghaid* en Anglais, en vient également. *New gate*, à Londres, *névé ghed*, la nouvelle tour ou guérite au dessus de la porte de ce nom, contre laquelle est la prison.

HOTAGES.

AUTREMENT Ostages, ce qui est

engagé pour quelqu'un, ou donné pour sûreté.

RACINE *ouz ſtag* celtique, ſignifiant attaché contre, engagé ou lié avec, & donné pour répondre de lui.

HOIR.

L'HÉRITIER, celui qui vient à la place du mort, qui lui ſuccède, celui auquel ſes droits ſont tranſmis par ſon décès.

C'EST le *her* celtique prononcé *hoir.* L'héritier principal, le *hæres* latin, le fils du maitre, *herus*, & celui qui eſt conſidéré comme devant l'être, au défaut & à la place de celui dont il ſera le ſucceſſeur, le repréſentant.

HERBREGERIE.

LOGEMENS des Payſans, maiſons ou autres habitations des gens de campagne.

DE-LA est venu le droit d'*herbreger* ou d'*héberger*, d'y passer quelque tems. C'est le même mot qu'*alberger*, d'où est venu le mot *alberga* de la basse latinité, signifiant Auberge. Les mots Celtiques *ber ghé*, petite clôture, courte habitation, est l'opposé de *kéir*, *kér*, qui signifie enceinte prolongée, autrement Ville. Ce sont les deux opposés, l'habitation des champs, & le séjour de la Ville.

JAÇOIT.

IAÇOIT, conjonction, signifiant *encore*, *bien* que cela soit; *jà soit*, que cela soit encore, n'importe.

L'ORTOGRAPHE est seulement al- térée par le changement de la lettre *s* en la lettre *c*, jaçoit pour jà soit

JUVEIGNEUR.

FRERE cadet ou puîné, du latin *junior* ou *juvenior*, venant du *iaou*,

iaouanc celtique, *ionk* anglais, & *iung* ou *ioung* allemand. Le mot latin *juvencus*, jeune bœuf, vient de la même ſource.

LABOUR.

C'EST le pur mot celtique *labour*, travail, *labeur* français, & *labor* latin.

RACINE, *lé a vé hour*, ce que fait l'homme quand il eſt ſur pied, quand il eſt debout, lorſqu'il ſe porte bien, & qu'il eſt en état de s'occuper, & de faire quelque ouvrage pour d'autres ou pour lui.

LANDES.

TERRES en friche, non cultivées, qui ſont pour l'ordinaire décloſes & ſouvent communes.

LEUR nom vient de celui de la plante nommée jonc piquant, & en Celtique *lann*, parce qu'il vient de lui-même dans ces ſortes de terres,

ſans culture & ſans ſoin.

Ce mot eſt le radical de tous ceux qui, chez les Romains, finiſſent en *lania*, *Catalaunia*, ou *lania*, terre à bétail, *Secalaunia*, terre à ſeigle, & autres.

LARCIN.

Vol ou filouterie qui ſe fait ſubtilement, ſans violence & ſans bruit.

Du celtique *Laerezen*, *Laerzen*, qui ſignifie vol ſubtil, avec lequel le voleur s'échappe & eſt diſparu, avant qu'on ait pu s'en appercevoir.

LIGE.

Lien de foi qui tient le vaſſal au Seigneur, & reſpectivement le Seigneur au vaſſal, & à ce double titre l'un à l'autre.

Ce mot vient du celtique *lé i ghé*, c'eſt l'attache, le lien du ſerment, de la promeſſe de fidélité, de la foi promiſe.

C'EST de-là qu'eſt venu le mot *liga* italien, & le mot *ligue* français, qui eſt une convention par laquelle on s'engage à tenir enſemble & à ne ſe pas quitter. C'eſt le *lien du ſerment*, le *pacte de foi*, par lequel on a formé l'obligation reſpective de ſe ſoutenir, chacun ſelon ſes forces, & de tout ſon pouvoir. Tenir ligement ou à ligence, eſt poſſéder à ces conditions.

LIGNAGE.

C'EST la ſortie ou deſcente de perſonnes qui ſont parentes, d'une ſouche, on d'un tronc commun.

CE mot vient de *linea* latin, ſignifiant ligne, & venant du mot celtique *linn*, *linen*, brin de la plante nommée lin. D'ordinaire elle eſt droite, & repréſente exactement ce que ce nom pris d'elle ſignifie.

LITRE.

CEINTURE ou bande que l'on peint en noir sur les murs d'une Eglise ou Chapelle, au décès du Patron Fondateur, Seigneur du Territoire ou du Fief.

ON fait venir ce mot du *lithra* grec, qui signifie comme *zone*, ceinture, bande; en Celtique, *lé i ter* veut dire à la lettre elle *divise*, elle *sépare* le haut, elle fait une bande sur la muraille où elle est posée.

LODS.

DROIT acquis au Seigneur du Fief, pour l'aliénation faite par le vassal de l'héritage qu'il tenoit sous lui.

C'EST le mot celtique *Lod*, lot, portion que la Loi du Fief lui donne pour consentir à la vente & à la mutation, ou changement de vassal.

LOI.

REGLE suprême, à laquelle tous les

hommes ſont tenus d'obéir, dans les circonſtances ou états différens où ils ſe trouvent ; Regle qui, nonobſtant ce qu'en dit un fameux Ecrivain de nos jours, devenu *récemment Journaliſte*, eſt toujours ce qu'elle fut, la Regle fondamentale des actions de la créature intelligente, qui ne dépend ni du haſard, dont on l'a dit *fille*, ni du caprice des hommes qui changent continuellement. Quand il a donc dit : que les *Loix étoient filles du haſard*, il a dit une grande abſurdité ; car, quelle autre plus grande, que le haſard, ou une fatalité aveugle, qui auroit produit les plus beaux principes, pour la conduite des êtres intelligens ? Monteſquieu, Eſprit de Loix, liv. I. chap. 1er.

LE nom primitif de cette Regle eſt *lé*, le ferment ou la promeſſe

faite en atteſtant l'Être Suprême, la Divinité, d'obſerver ce qui eſt *juſte*, & ce qui eſt convenu, & de s'abſtenir de ce qui eſt *injuſte*, & oppoſé à la convention reçue ou acceptée. *Lé*, *Lai*, *Lei*, *Li*, *Lex*, *Legge*, *Loi*, *Léah*, *Leou*, par-tout la même ſignification, & preſque le même mot. Il atteſte chez toutes les Nations, qui le retiennent, très-peu ou très-légèrement altéré, ce qui eſt au *deſſus*, la *Règle* inviolable que tous doivent ſuivre, & qui oblige le grand comme le petit. C'eſt ce que dit encore les *Nomos* grec, *nomous*, *an om uz* en celtique, ce qui eſt au deſſus de nous, ce qui nous commande, ce à quoi nous ſommes ſoumis.

LE *jus* latin eſt le même mot *iuz*, elle eſt *au deſſus*, elle tient la place de la Divinité ; qui commande aux

hommes, & les conſerve, en maintenant l'ordre parmi eux. Le *Torah* hébreu, ou *tou ra*, qui couvre, qui eſt au deſſus, qui protege ceux qui reconnoiſſent ce beau préſent de la Divinité, conſerve dans d'autres lettres la même ſignification.

LOUAIL.

TAUREAU, mâle de la vache, avant qu'il ait ſubi l'opération qui en fait un Bœuf.

CE mot eſt pur celtique, *loué eil*, c'eſt-à-dire *veau ſecond*, plus grand que celui dont il a doublé l'âge, ayant dans la ſeconde année pris plus de corps & d'accroiſſement.

IL ſe nomme autrement en celtique *târv*, d'où viennent le *taurus* latin, le *taureau* français, le *toro* eſpagnol, & le *Tauros* grec.

MANOIR.

HABITATION diſtinguée, demeure

ou maiſon à la campagne, qui eſt le *manerium* de la baſſe latinité.

C'EST le même nom que le *maner* Celtique, demeure d'un Gentilhomme de campagne, ou habitation des champs, autre que celle qu'on nomme château. C'eſt le dérivé du mot *mân*, demeurer, duquel il eſt fait plus amplement mention au mot chommable.

MANSIONIER.

ÉTRANGER, qui demeure en quelque habitation à la campagne, du *manſio* latin, qui ſignifie demeure; c'eſt de-là que vient le mot maiſon, où l'on fait ſa réſidence, & qui vient, ainſi que le mot *manſio*, du Céltique *mân*, ci-devant remarqué. *Mân ti onn*, la maiſon où nous demeurons.

MARCHES.

ETENDUE de terrein en long, ou liſieres qui ſervent de limites

entre deux ou plusieurs Provinces qui se touchent.

Du mot *mor ké*, ou *mar ké*, qui signifie bord de la mer, ou rivage; c'est presque le même mot que celui *Armorique*, *ar mor i ké*, ils font le *quai*, ou le bord de la mer, ils sont près du rivage, ou à l'extrémité du terrein qu'elle baigne de ses flots; c'est de ce mot qu'est dérivé le *Marchio*, Marquis, & *Marchionata*, *mor ké an ot*, à la lettre le bord de la mer, la rive, l'extrémité du terrein près des flots.

Les *Præfecti Litorum* des Romains le *Præfectus Litoris Saxonici*, & autres, étoient de ces *Marchio mor kéo* celtique, ils présidoient à la garde des rivages de la mer, par lesquels on craignoit l'arrivée de l'ennemi.

MARI.

L'ASSOCIÉ de la femme, ou l'époux légitime avec lequel elle s'eſt engagée.

LE mot eſt pur celtique ; *ma ri*, tu feras le mien, je n'en aurai pas d'autre. *Marite* latin, toi tu feras le mien, tu ſeras mon époux. Le *mara* arabe, qui ſignifie femme, celle qui fait la mienne ; le *tara* de l'île de *Taïti*, celle qui fait la tienne, tous analogues, & rendant le même ſens. Le *ſara* caldéen, la Dame, la Maîtreſſe, *zé a ra*, c'eſt elle qui fait, qui eſt la Maîtreſſe ; les *mulier* latin, & *muliere* italien, *ma ol i a ra*, c'eſt elle qui fait tout pour moi, elle eſt mon aide & ma compagne, font la même preuve que les précédens, qui tout comme le *fraw* Allemand ou *vraw*, *vé ra aou*, c'eſt elle qui fait, qui eſt *la Maîtreſſe*, donnent

donnent le même ſens, & montrent que les noms n'ont été donnés ni à l'aventure, ni capricieuſement. Le mot latin *hera*, la Maîtreſſe, à la lettre, celle qui fait ou qui *fait faire*, ajoute encore à la démonſtration.

MÉCHEF.

ACCIDENT imprévu, mauvaiſe aventure, ou événement malencontreux.

CE mot vient des deux mots celtques *mesk keff*, parmi les tronçons, les Chicots, les taillis coupés, où en marchant on peut ſe faire des bleſſures dangereuſes, & s'eſtropier malheuſement ; c'eſt ce que l'on nomme en d'autres termes, *mal d'aventure* arrivé inopinément, & lorſqu'on s'y attendoit le moins.

MERRAIN.

BOIS propre au travail auquel il pe u

être utilement employé, & diſtingué du bois à feu.

Ce mot vient du latin *materia*, & du *materiamen*, ſignifiant *matière*, & venant l'un & l'autre, comme le mot *Madrier*, planche forte, du Celtique *mad ter*, bon morceau, ou morceau bon à débiter, pour les différens ouvrages auxquels on peut l'employer. De-là les mots matière & *matériaux* français, que quelques-uns prononcent *materaux*, pur celtique, *mad tero*, pluriel, bons morceaux; c'eſt-à-dire, bons à être employés à quelque ouvrage, & à être préſervés du feu.

MÉTAYER.

CELUI qui tient à ferme un bien de campagne, qui exploite des terres qui ne lui appartiennent pas, & deſquelles il n'eſt que fermier.

LE mot celtique *meder*, le Moiſ-

ſonneur, celui qui fait venir & moiſſonne les récoltes, les *coupe*, les exploite. La racine eſt le mot *med* moiſſonner, *metere*, *meto* latin, faire la Moiſſon, *meſſon*, français.

MEURTRIER.

ASSASSIN lâche & cruel, qui ſe ſert de ſa force ou de la ſurpriſe pour ſe défaire de quelqu'un, & qui l'aſſomme ou le frappe brutalement & ſans pitié.

MUNTRER, celtique, de la racine *muntr*, meurtrir, aſſommer, d'où ſont venus le meurtrir Français, & le *mordritus* de la baſſe latinité, *muntret*, *mundret*, *mordred*, qui a le même ſens, & preſque le même ſon.

MINU.

DÉNOMBREMENT de biens, pour le paiement d'un rachat acquis par le décès de celui qui poſſédoit ces biens.

La racine eſt le mot *munut*, qui en celtique ſignifie petit, parce que dans cet acte on ſpécifie les biens par le menu & en détail.

Il eſt aſſez ſingulier que ce même mot *munut*, qui eſt le *minutus* latin, ſe trouve chez les Siamois au même ſens : *oh munut*, les petites gens, le peuple, oppoſé d'*O pras*, *Oh bras* les grandes gens, les Mandarins. On en trouvera par-tout ailleurs bien d'autres, lorſqu'on voudra bien y regarder de près.

MONSTRE.

Animal qui a quelque choſe d'extraordinaire en naiſſant.

C'est le *monſtrum* latin, venant du *mons* celtique, ſignifiant manchot, c'eſt-à-dire, celui auquel il manque une main ou autre membre, & qui eſt par-là contrefait; *mons tra*, choſe imparfaite, qui n'a pas ce qu'il

lui faut, qui eſt manquée.

MORT.

Celui qui n'eſt plus au nombre des vivans, qui a rendu l'ame, & perdu le ſouffle de vie.

Ce mot vient du *morto* italien, venant du *mortuus* & du *mors* latin, ce dernier pris du *mors* celtique, ſignifiant engourdi, qui n'a plus de mouvement; c'eſt le nom *nécros* grec, *né ké ros*, qui n'eſt plus *ſur pied*, *élevé*, *debout*, qui eſt *lethos*, ou *léthé* autres mots grecs; *led é*, qui eſt à *bas*, *étendu ſur le carreau*.

De-là le *lethum* latin, mort, étendu. Le *lethargos*, *lethargie*, *led ar ghé*, en Celtique, l'extenſion de l'enceinte parterre, la cloiſon, clôture étendue, l'extenſion du cadavre, *kéad di ver*, une enceinte ou une clôture, qui va à la renverſe, qui s'écroule, ſe détruit.

Le même nom en Hébreu eſt *met*, *med*, *medet*, participe, ſignifiant moiſſonné, en celtique, & ci-devant employé. *Moiſſonné*, *retranché* du nombre des vivans. Tel eſt le rapport qu'ont entr'elles les Langues humaines, quand on veut ſe donner la peine de l'appercevoir.

NOVALE.

Dixme que l'on perçoit ou qu'on leve dans les terres nouvellement ouvertes, ou récemment labourées.

Du mot latin *novalis*, venant du *nova*, *neuve* français, *nove* italien, *nuéva* eſpagnol, *new* anglais, *new* allemand, tous n'étant autres que le *ne voé* celtique, ſignifiant la même choſe : *ne voé*, qui ne fut pas, qui commence à être, qui paroît pour la premiere fois.

Le mot Hébreu eſt *chéadah*, *kéadach*, ce que l'*on haye*, ce que l'on ren-

ferme pour la premiere fois, ce qui eſt nouvellement enclos.

ORES.

VIEUX mot, conjonction, ſignifiant quoique, préſentement. *Or*, ouverture; c'eſt-à-dire, paſſons, ou paſſage à un autre ſujet.

OUVRIER.

CELUI qui travaille pour faire quelque manœuvre, pour exécuter quelque ouvrage.

DU celtique *ober*, faire, *oberer*, faiſeur, d'où ſont venus les mots *opera*, ſingulier & plurier des Latins, & les autres mots *operari*, & *operarius*. Il feroit inutile de chercher à ces mots une autre origine, que celle que l'on voit ſi clairement qu'ils ont eue.

PARAGE.

QUALITÉ d'un Fief, ou autre tenue que celle de l'aîné, dont elle eſt

détachée, pour être possédée par le Cadet, au même titre & aux mêmes droits.

Le nom vient du mot Celtique *par*, *pareil*, égal, *parach*, égalité. C'est le même mot que le *par* latin, avec la même signification, qui est celle du pareil Français, qui dit un *second*, *égal*, un autre qui est semblable au premier, parallele, *par al-eil*, un autre qui est égal au premier.

PARAPHERNAL.

Biens avancés aux enfans par les peres ou meres avant leur décès. Les mots celtiques *voar ar bern*, à la lettre disent *sur le monceau*, pris sur la *masse*, sur la *totalité* des biens. Le mot *bern*, monceau, est le même que *Berna*, Berne, le canton de Suisse de ce nom, qui est également la souche du mot *verno meum*, *berno met*, des tas de moissons ou

de gerbes enlevées; du mot *arverni*, *ar bernis*, les Auvergnats, les habitans du pays, qui tirent son nom de ses montagnes. C'est de-là qu'est venu le mot *berne*, & *berner* français, qui signifient *jetter en l'air*, *élever en haut*.

PARCHAGE.

L'ACTION d'emparcher, ou de mettre en lieu clos des bestiaux, pris dans des terres où leurs maîtres n'ont aucun droit.

DU Celtique *parc*, signifiant un champ fermé de clôture, un enclos. C'est le même mot Français, un *parc*, un terrein vaste, entouré de murailles.

PÉAGE.

C'EST un droit qu'il faut payer pour passer en quelque endroit, soit sur un Pont qui traverse une riviere, ou sur un bras de mer où l'on passe en bateau.

C'EST le même mot *péach*, celtique, ce que l'on paie, ce qu'il faut payer, ſans quoi on ne paſſe point; *peduth* hébreu, rédemption, *Pé tud* celtique, la paye des hommes, ce qu'il faut payer pour les racheter, les r'avoir.

PÉCUNE.

C'EST l'argent que l'on ramaſſe, que l'on épargne, que l'on ménage & qu'on met à côté.

CE mot ne vient aucunement, comme l'ont cru les anciens Etymologiſtes Latins, du mot *pecus*, qui ſignifie troupeau, autrement il eût fallu dire *pecunia*, mais des mots Celtiques *pé*, ou *bé cou ni*, ce que nous ramaſſons, nous mettons à côté & en réſerve. Le mot *pécule* eſt preſque pareil; *bé cou oll*, tout ce que l'on amaſſe, que l'on peut acquérir & mettre à côté par ſes bons ménagemens.

Il n'eſt pas beſoin pour découvrir le vrai ſens de ces mots, de recourir à des monnoies imaginaires, portant la figure ou l'empreinte d'un mouton ou d'un Bœuf, puiſque les mots qu'on a ci-devant expliqués, reviennent auſſi bien à l'or qu'à l'argent, à ce qui eſt en maſſe ou en grains, comme à ce qui eſt en Lingots ou en plaques, aux *cauris* des negres, comme aux *roupies* du Mogol, aux Piaſtres comme aux Louis d'or. *Bé coü ni*, ce que nous ramaſſons.

PENTHIEVRE.

Duché de ce nom en Bretagne; & l'une des plus anciennes Seigneuries du pays.

Ce nom le dit en partie, *penn ti e vré*, chef-lieu, maiſon principale ou de diſtinction de Bretagne; auſſi celles des Comtes de *Penthievre*

a-t-elle été dans les tems les plus reculés une des plus confidérables chez les Bretons Armoricains. Cette Seigneurie eft aujourd'hui poffédée par un Prince du Sang des Souverains du Royaume, auquel la Province eft unie; & c'eft lui qu'un *Monarque*, dont on attend toutes fortes de biens, & qui en a dejà effectué une grande partie, y envoie pour rétablir le calme & la paix; pour affurer la Nation de fa part, qu'il s'occupe de fon bonheur; & lui faire voir que fa bienfaifance a dévancé fes années; & que pour être le pere de fon peuple, il n'a pas attendu que celles de l'Adolefcence fuffent paffées.

PLAID.

EXPOSITION verbale de fes moyens en Juftice, ou difcours par lequel on y fait entendre fes raifons,

c'eſt le même mot que *Plaidoyer.*

La racine des deux eſt le mot *bé led*, *bled*, *plaid*, étendre, expoſer, faire voir ſes moyens, ou les établir.

Le mot *coheleth* hébreu, qui ſignifie celui qui parle en public, *cou à led*, en celtique, celui qui *recueille* & qui *étend*; c'eſt-à-dire, qui arrange les raiſons, les recueille & les diſpoſe, & qui enſuite les expoſe & les déduit. *verba congregantis filii vomentis*, paroles d'*agur*, *à gouer*, celui qui recueille, *ben iaké*, fils de *iaké*, de celui qui les étend. Eccléſiaſte.

PLEIGE.

Caution qui s'oblige pour quelqu'un, & qui ſe ſoumet à une obligation pour une tierce perſonne.

La racine eſt le mot *pleg*, plégan, qui ſignifie ſe plier, ſe ſoumet-

tre, & s'assujettir. De-là le mot de *plégement*, qui signifie former une opposition en Justice, une complainte, ou autre acte de cette espèce, qui tend à paiement ou à sûreté pour y parvenir.

PLEVINE est le même mot, si l'on excepte le changement de la lettre g en *v*, & se dit des mêmes choses, exploits ou assignations.

P O S T.

POTEAU ou Pilori planté en lieu public. C'est le même mot *post* celtique, qui signifie un *pilier* ou *gros pieu* debout. C'est la racine du *postis* Latin, qui signifie une porte, & qui n'est que le nom d'un des côtés, ou poteaux dont elle est garnie, qui font partie du chambranle, ou de la quarrée.

LE mot *poste*, qui signifie un endroit où l'on est placé, où l'on se tient, où l'on est en pied, est encore le même.

POURPRIS.

SIGNIFIE les environs, les iſſues & les clôtures de la maiſon principale à la campagne, ſoit château ou manoir.

PREME.

PRÈS parent, qui eſt fondé à exécuter la promeſſe ou retrait lignager par le droit du ſang, qui rend habile à retraire ou à ſuccéder excluſivement à d'autres plus éloignés.

CE mot vient du *proximus* latin, altéré par la prononciation, lequel *proximus* vient du celtique *bé rog émé*, qui eſt devant moi, c'eſt-à-dire, plus près, plus proche, lequel mot *proche* n'eſt autre encore que *bé rog ké*, qui offuſque, qui eſt au-devant.

RAMAGE.

C'EST le même mot que branchage dans la diviſion des eſtocs qui ſe partagent en deux lignes, celle de-

vers pere, & celle devers mere. Le ramage eſt la ſuite de Parenté dans une de ces lignes.

Ce mot ramage vient du *ramus* latin, d'où eſt venu le *rame* français, *aviron*, qui peut ſe faire d'une branche droite. *Ra ma* ou *ra me uz* celtique, qui fait mon deſſus, qui eſt au deſſus de moi. C'eſt la même choſe que le mot *bar*, qui écrit avec d'autres lettres, & d'un ſon différent, ſignifie la même choſe, *branche*, *comble*, qui eſt au deſſus.

RAPTEUR.

C'est le nom de ceux qui enlevent de force ou autrement, ce qui ne leur appartient pas.

Du *raptor* & *rapere* latin, venant tous deux du *rapp* celtique, qui ſignifie enlever un morceau violemment, comme on le fait avec l'inſtrument nommé rape.

RECOUSSE.

C'EST l'enlévement d'une perſonne qu'on amene, ou d'un priſonnier.

IL vient de la racine *cou*, *couan*, qui ſignifie retirer, mettre à couvert. C'eſt le même qu'on a ci-devant remarqué au mot *pecune*. L'on y a mis de plus la particule *re*, qui marque en Français l'itération, ou redoublement d'action.

ROLLE.

LISTE de noms de vaſſaux ou autres perſonnes que l'on inſcrit ſur un papier ou ailleurs.

LA racine eſt le mot *roll*, rouleau ou rolle, les écrits étant de cette forme anciennement.

DE ce mot *roll*, qui ſignifie auſſi *collier*, attache, ſe fait *diroll*, détaché, échappé des liens, d'où eſt venu le mot français *drole*, qui à peu de choſe près, a la même ſignification.

SENTENCE.

JUGEMENT rendu par autres Juges que ceux des Cours Souveraines, dont les décisions se nomment Arrêts.

CE mot vient du latin *sententia*, qui n'est autre que la phrase celtique, *zé ententi*, *c'est ce que tu entendras*, ce qui t'est donné à savoir. La formule usitée dans des anciens Actes de Justice *soit notoire à tous*.

SPOLIATION.

ENLÉVEMENT de meubles, ou autres effets, desquels on dépouille quelqu'un injustement.

LA racine est le cri même, ou la plainte de celui qui est dépouillé. *A spo oll*, tu auras tout, tu ne me laisseras donc rien?

TAVERNE.

PETITE auberge ou mauvais cabaret, gargote où l'on donne à boire.

Du celtique *ti a bern*, maiſon chétive ou à monceau, *chaumine*, qui n'a l'apparence que d'un tas de chaume, ou monceau de paille.

TAUX.

DENIER ou quotité à laquelle un droit ou une impoſition eſt fixée.

Du mot *tacs*, ſignifiant taxe, mot ſi ancien, qu'il eſt difficile d'en découvrir la ſource, ou de fixer l'étymologie. On le voit ſur les Monnoies Britanniques des Princes *Camuloden*, & *Cunobelin*, contemporains des premiers Empereurs Romains.

TORT.

DOMMAGE que l'on cauſe à quelqu'un, en lui enlevant ſon bien, ou en quelque autre manière.

C'EST le mot *tort* d'où eſt venu le *tortum* latin, qui exprime ce qui n'eſt pas droit, ce qui eſt *tortu*, oppoſé à la regle & à l'équité.

TORTURE.

QUESTION ou autre souffrance que l'on fait *subir* ou souffrir à quelqu'un.

DU latin *tortor*, Bourreau, celui qui torture, qui fait endurer; c'est le mot *tor* celtique répété, qui veut dire *briser*, *rompre*. Les mots *tormentum*, tourment, *torreo*, *tor é on*, je suis brisant, je *brise*, tous venant du même endroit.

TRÉSOR.

ANCIEN dépôt d'espèces précieuses, desquelles le maître n'est plus connu, autrement c'est l'amas des espèces ou richesses de quelqu'un.

CE mot n'est autre chose que les deux mots celtiques, *tez aour*, *tas d'or*, ou amas d'or, fait ou trouvé en quelque endroit. Dans le latin *tesaurus*, il n'y a ni changement ni transposition, au lieu qu'il s'en

trouve dans le Français, par l'addition de la lettre *r* qui n'étoit pas du mot originairement.

TRESSAUT.

PASSAGE que l'on fait en procédant à un acte de partage ou division, lorsqu'en composant les loties on ne va pas de suite, & qu'en laissant des héritages on passe à d'autres plus éloignés.

Du latin *transsaltus*, venant de *transilire*, sauter par dessus. C'est le *dré saill* celtique, sauter par dessus. Trésaillir français est précisément le même mot.

TRIES.

ENDROIT particulier d'une maison où l'on tient des pigeons, & différent des fuyes ou colombiers. Ce nom paroît venir du mot *trier*, mettre à côté, pour les retrouver au besoin.

TRONC.

SOUCHE de parenté à laquelle on tient. C'eſt le mot *truncus* latin, venant du *truns* celtique, racine de *trunſen*, d'où eſt venu le français *tronçon*, & ſe rapprochant tous de la même ſignification, ſans s'écarter de la prononciation.

TROUSSEAU.

C'EST une portion de meubles & hardes, qui eſt levée à la veuve qui renonce à la communauté.

C'EST l'ancien *trouſſel*, le même, à une lettre près, que le *tronſſel* celtique, venant du mot *trons*, *trouſſer*, empaqueter, mettre en état d'être emporté.

TUTEUR.

C'EST celui qui eſt nommé pour avoir la garde d'un mineur, & conſerver ſes intérêts.

CELUI qui garde, qui protege,

qui met à couvert. Du latin *tueor*, venant du celtique *tou é on*, je couvre, je mets en sûreté. Le mot *ti tou*, qui en quelques endroits de la Suisse signifie un couvreur, comme en Bretagne, conserve la même racine, ajoutée au mot *ti*, *toit* ou maison.

VASSAL.

C'EST celui qui tient un bien sous quelque Seigneur, à titre de Fief ou Féage, à titre de cens ou de convenant.

C'EST le *vassallus* de la basse latinité, & le mot celtique *gouas*, *gouasall*, ou *ouasall*, qui signifie autre garçon, autre domestique, autre homme qui dépend, qui est obligé à quelque redevance.

VOLEUR.

QUI vole, qui prend ou enleve injustement le bien d'autrui, & ce qui ne lui appartient pas.

Du celtique *vo laer*, qui sera ou qui est voleur; *laer*, voleur, *laéron* pluriel, d'où sont venus le *larron* français, les *ladro*, *latro* Latins. Le mot *Laer* Celtique, élisé ou raccourci, est le même que le *laher*, *lazer*, *tueur*, celui qui tue, parce que celui qui *vole*, *tue*, ou ôte la vie, lorsqu'il enleve à celui qu'il dépouille les moyens de vivre & de subsister.

FIN.

TABLE

DES Mots que l'on trouve employés..

E

Fin de la Table.

FAUTES A CORRIGER.

Page 14, *ligne* 20, redlameth, *lisez* rédameth.
Page 27, *ligne* 7 Cſtakion, *lisez* Aſtakion.
Page 48, *ligne* 16, Épiſcopus, *lisez* Épiſcopos.
Ibid. *ligne* 21, Bishepe, *lisez* Bishop.
Page 52, *ligne* 13, Louſſon, *lisez* Louſſoni.
Ibid. *ligne derniere*, allacia, *lisez* fallacia.
Page 59, *ligne* 19, guere, *lisez* guerb.
Page 82 *ligne* 16, pecunia, *lisez* pecuſia.
Page 87, *ligne* 8, promeſſe, *lisez* prémeſſe.



